## CONVENTION EDUCATEUR - CLUB SUITE A FORMATION MODULAIRE

SAISON .....

Nom et adresse du club :	
Ci-après nommé "LE CLUB" Et	
NOM et Prénom de l'Educateur :	
Né le à	
	Téléphone :
Titulaire du module de formation	depuis le
Ci-après nommé "L'EDUCATEUR"	
Il es	st convenu ce qui suit
LE CLUB a financé la formation modulaire	que L'EDUCATEUR a suivi du au
	es d'entraînement et la gestion des matches de l'équipe, veiller à la bonne tenue des ses joueurs sur et hors du terrain.
	du CLUB, ou toute autre équipe correspondant au CLUB lui aura confié, <b>pour la saison en cours</b> et jusqu'à la fin
	re l'objet de la part du CLUB d'une saisine de la COMMISSION re valoir ses droits en regard du STATUT DES EDUCATEURS.
avant la date du 30/06/2 Cet accord de rup	e l'accord des deux parties, cette convention pourra prendre fin eture sera formalisé sous la forme d'un document établi sur papier L'LUB et L'EDUCATEUR, et dont 1 exemplaire sera envoyé à la EURS.
Fait à le	en 3 exemplaires
Le représentant du CLUB (NOM Prénom)	L'EDUCATEUR